

JOURNAL ETHICS, ECONOMICS AND COMMON GOODS

N° 19 (2), JULY - DECEMBER 2022.



JOURNAL ETHICS, ECONOMICS AND COMMON GOODS

N° 19(2), JULY-DECEMBER 2022.



Journal Ethics, Economics & Common Goods, vol.19, No. 2 julio-diciembre 2022 publicación semestral editada por la Universidad Popular Autónoma del Estado de Puebla A. C, calle 21 sur 1103, Col. Santiago, C.P 72410, Puebla, Puebla. Tel. (222) 2299400, <https://ethics-and-economics.com/>, callspapers@ethics-and-economics.com. Editores: María Teresa Herrera Rendón Nebel y Sara Balestri. reserva de derechos al uso exclusivo No. 04-2022-071213543400-102, ISSN 2954 - 4254, ambos otorgados por el Instituto Nacional del Derecho de Autor. Responsables técnicos: Oliva Verónica Ponce Xelhua.
Fecha de última modificación, 30 enero de 2023.

ISSN: 2954-4254

ESSENTIAL IDENTIFICATION

Title: Journal Ethics, Economics and Common Goods

Frequency: Bi-annual

Dissemination: International

ISSN online: 2954 - 4254

Place of edition: Mexico

Year founded: 2003

DIRECTORY

Editors

María Teresa Herrera Rendón Nebel
Universidad Popular Autónoma del Estado de Puebla

Facultad de Administración Financiera y Bursátil.

Sara Balestri

Università Cattolica del Sacro Cuore

Design

Oliva Verónica Ponce Xelhua

EDITORIAL BOARD

Jérôme Ballet. Université de Bordeaux.
France

Kevin Lompo. Université d'Ouagadougou.
Burkina Faso

Mathias Nebel. Universidad Popular Autónoma del Estado de Puebla. *México*

Patrizio Piraino. University of Notre Dame.
United States of America

Shashi Motilal. University of Dehli. *India*

GENERAL INFORMATION

The Journal Ethics, Economics and Common Goods aims to be a space for debate and discussion on issues of social and economic ethics. Topics and issues range from theory to practical ethical questions affecting our contemporary societies. The journal is especially, but not exclusively, concerned with the relationship between ethics, economics and the different aspects of common goods perspective in social ethics.

Social and economic ethics is a rapidly changing field. The systems of thought and ideologies inherited from the 20th century seem to be exhausted and prove incapable of responding to the challenges posed by, among others, artificial intelligence, the transformation of labor and capital, the financialization of the economy, the stagnation of middle-class wages, and the growing ideological polarization of our societies.

The Journal Ethics, Economics and the Common Goods promotes contributions to scientific debates that combine high academic rigor with originality of thought. In the face of the return of ideologies and the rise of moral neopharisaisms in the Anglo-Saxon world, the journal aims to be a space for rational, free, serious and open dialogue. All articles in the journal undergo a process of double anonymous peer review. In addition, it guarantees authors a rapid review of the articles submitted to it. It is an electronic journal that publishes its articles under a creative commons license and is therefore open access.

Research articles, research reports, essays and responses are double-blind refereed. The journal is bi-annual and publishes two issues per year, in July and December. At least one of these two issues is thematic. The journal is pleased to publish articles in French, English and Spanish.

SCIENTIFIC BOARD

Alain Anquetil. ESSCA. France
Alejandra Boni. Universitat Politècnica de València. España
Andrew Crabtree. Copenhagen Business School. Denmark
Byaruhanga Rukooko Archangel. Makerere University. Uganda
Clemens Sedmak. University of Notre Dame. United States of America
David Robichaud. Université d'Ottawa. Canada
Demuijnck Geert. EDHEC Business School. France
Des Gasper. International Institute of Social Studies. Netherlands
Flavio Commin. IQS School of Management. España
François- Régis Mahieu. Fonds pour la recherche en éthique économique. France
Felipe Adrián Vásquez Gálvez. Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. México
Javier María Iguíñiz Echevarría. Universidad Pontificia de Lima. Perú
Jay Drydyk. Carleton University. Canada
Jean Marcel Koffi. Université de Bouaké. Côte d'Ivoire
Jean-Luc Dubois. Institute de recherche sur le Développement. France
John Francis Díaz. Chung Yuan Christian University. Taiwan
Luigino Bruni. Università Lumen y Sophia. Italia
Mahefasoa Randrianalijaona. Université d'Antananarivo. Madagascar
Marianne Camerer. University of Capetown. South Africa
Mario Biggeri. Università di Firenze. Italia
Mario Maggioni. Università Cattolica del Sacro Cuore. Italia
Mario Solis. Universidad de Costa Rica. Costa Rica
Michel Dion. Université de Sherbrooke. Canada
Mladjo Ivanovic. Northern Michigan University. United States of America
Óscar Garza Vázquez. Universidad de las Américas Puebla. México
Óscar Ibáñez. Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. México
Patrick Riordan. University of Oxford. United Kingdom
Pawel Dembinski. Université de Fribourg. Switzerland
Pedro Flores Crespo. Universidad Autónoma de Querétaro. México
Rebecca Gutwald. Ludwig-Maximilians Universität. Deutschland
Sandra Regina Martini. Universidade Ritter. Brasil
Simona Beretta. Università Cattolica del Sacro Cuore. Italia
Stacy Kosko. University of Maryland. United States of America
Steve Viner. Middlebury College. United States of America
Volkert Jürgen. Hochschule Pforzheim. Deutschland

INDEX

ARTICLE

- p. 09 Méritocratie, humiliation, souffrance, épreuves, et « élites multiples ». Une mise en dialogue de contributions récentes
Denis Requier-Desjardins
- p. 33 Les communs de capacités : des questions à se poser pour mettre en œuvre efficacement une approche radicale et transformative de la transition
Geneviève Fontaine
- p. 53 L'identité éthico-morale de l'organisation
Michel Dion
- p. 89 Key Ethical Issues Related to Covid 19 Vaccination: Personal Choice vs Greater Public Welfare and Informed Consent
Akram Amatarneh
- p. 109 Defending Rawls from behind the 'veil of ignorance': An attempt to salvage Rawls' public conception of social justice
Shashi Motilal

ARTICLES

Les communs de capacités : des questions à se poser pour mettre en œuvre efficacement une approche radicale et transformative de la transition

By/Par Geneviève Fontaine

Chercheuse associée à l'UMR GREDEG – Directrice du centre de recherche de TETRIS. Grasse, France.

Email: Recherche@scic-tetris.org

Résumé

Les dynamiques collectives d'acteurs cherchant à mettre en œuvre efficacement une approche radicale et transformative de la transition ne peuvent faire l'économie d'un questionnement sur les présupposés normatifs et ontologiques des différentes approches de la transition. Ce faisant, il leur est possible de se définir un type-idéal d'approche du développement durable qui va motiver et guider leurs manières de penser et d'agir et ainsi contribuer à son opérationnalisation. En nous appuyant sur l'approche par les capacités du développement durable proposée par A. Sen, et sur les réponses apportées à ses incomplétudes nous proposons de caractériser le développement socialement soutenable comme ce type-idéal d'approche radicale et transformative de la transition. Pour qualifier les actions collectives permettant de le mettre en œuvre, nous nous appuyons sur la proximité épistémologique entre l'approche par les capacités et l'approche ostromienne des communs pour considérer les communs comme une voie pour opérationnaliser l'approche par les capacités du développement durable. Croisant les apports de Sen et d'Ostrom, nous proposons alors le concept de communs de capacités à la fois comme type-idéal guidant l'agir commun et comme action collective instituante susceptible de le faire advenir.

Mots-clés: capacités, communs, développement socialement soutenable, opérationnalisation, ontologie relationnelle

Abstract

The collective dynamics of actors seeking to effectively implement a radical and transformative approach to transition cannot avoid questioning the normative and ontological presuppositions of the different approaches to transition. In doing so, it is possible for them to define an ideal type of approach to sustainable development that will motivate and guide their ways



of thinking and acting and thus contribute to its operationalization. Based on the capability approach to sustainable development proposed by A. Sen, and on the responses to its incompleteness, we propose to characterize socially sustainable development as this ideal-type of radical and transformative approach to transition. In order to qualify the collective actions that enable its implementation, we draw on the epistemological proximity between the capability approach and the Ostromian approach to the commons to consider the commons as a way to operationalize the capability approach to sustainable development. Crossing the contributions of Sen and Ostrom, we propose the concept of the capability commons both as an ideal-type guiding common action and as an instituting collective action likely to bring it about.

Keywords: Capabilities, commons, socially sustainable development, operationalization, relational ontology

JEL Q01

Introduction

Les grands défis auxquels l'humanité doit aujourd'hui faire face se caractérisent par leur complexité impliquant de nombreuses dynamiques d'interactions, par la situation d'incertitude radicale qu'ils génèrent et par les changements institutionnels sur de multiples échelles imbriquées qu'ils nécessitent (Ferraro et *al.*, 2015). La crise sanitaire actuelle remet en lumière l'imbrication de ces grands défis (changement climatique, inégalités et injustices sociales et environnementales, menaces sur la démocratie, insoutenabilité des modes actuels de production et de consommation...) et ravive les discours et écrits mobilisant les termes de transition, développement durable ou soutenable, résilience individuelle et collective..., l'usage de ces termes s'accompagnant le plus souvent d'une attente voire d'une injonction à l'action. Pourtant ces termes renvoient à des concepts mous, des notions floues et polysémiques (Theys, 2014) qui recouvrent une grande diversité d'appréhension de ces défis, de compréhension de leurs causes, et surtout de conceptions de la manière d'y apporter des réponses. La polysémie de termes comme *transition écologique* ou *développement durable* recouvre ainsi des approches très différentes dans leur positionnements ontologiques, épistémologiques et éthiques, et ces approches renvoient à des modalités et motivations de l'agir qui peuvent finalement être antinomiques (par exemple entre soutenabilité faible et forte). Cette polysémie cache également une ambiguïté sur les relations au marché ou au capitalisme financiarisé et mondialisé qu'entretiennent ces différentes approches et par conséquent sur les objectifs politiques, sociaux, culturels et écologiques que l'on donne

effectivement à l'action. Les actions individuelles et collectives sont alors prises dans cette ambiguïté qui peut amener aussi bien à les qualifier toutes « d'alternatives », ou bien à l'inverse, de faire peser sur elles la suspicion de n'être que du green ou du social *washing*.

La transition, notamment à l'échelle des territoires, est également au cœur d'opportunités émergentes de marchés autour de son accompagnement par la création et la diffusion d'outils de gestion (tableaux de bord, panel d'indicateurs, normes, guides méthodologiques...). Or comme nous le montre l'histoire de l'économie sociale et solidaire, les outils de gestion ne sont pas neutres. Ils font partie de la dynamique collective et y introduisent des éléments normatifs qui peuvent l'éloigner de son projet politique initial, en conditionnant leurs rapports à l'humain et au non-humain, au collectif, à la prise en compte des générations futures ... L'agir orienté vers la transition est ainsi parfois détourné de la mission que se sont donnée les acteurs, par le biais de l'utilisation d'outils construits à partir d'une approche de la transition contenant des présupposés normatifs et politiques différents de ceux des acteurs.

Face à l'urgence aujourd'hui ressentie, celles et ceux qui veulent agir sont donc confrontés à deux axes de questionnements :

- A quelles approches du développement durable, de la transition écologique, des transformations sociétales souhaitons-nous réellement participer par nos actions ? Ce qui renvoie à la nécessité de questionner leur normativité en identifiant les bases ontologiques et éthiques sur lesquelles elles reposent.
- Comment opérationnaliser l'approche du développement durable, de la transition écologique, des transformations sociétales que nous souhaitons voir advenir par nos actions ? Quels outils et instruments créer et/ou mobiliser pour accompagner notre action, sans que ces outils ne nous éloignent des objectifs politiques et écologiques effectifs que l'on se donne ?

Nous commencerons dans la première partie par nous appuyer sur un ensemble de questionnements permettant de caractériser et distinguer les approches de la transition et du développement durable pour définir un type-idéal d'approche radicale et transformative : le développement socialement soutenable.

Dans la deuxième partie, nous chercherons comment opérationnaliser ce type-idéal et nous proposerons de nous appuyer sur le mode d'agir des communs pour ce faire, et ainsi définir les communs de capacités. A la fois type-idéal guidant l'agir commun et action collective instituante susceptible de faire advenir ce type-idéal, les communs de capacités supposent et reposent sur un panel de questionnements.

Ce panel de questionnement n'est-il pas justement un des outils qui peuvent permettre aux dynamiques collectives d'acteurs de mettre en œuvre

efficacement une approche radicale et transformative de la transition ?

I – Approcher les enjeux de transition par les capacités

Parce que les défis auxquels nous devons aujourd’hui faire face sont complexes, impliquent de nombreuses dynamiques d’interactions, nous plongeons dans une situation d’incertitude radicale et appellent des changements institutionnels sur de multiples échelles (individuels, organisationnels, territoriaux...), nous ne pouvons faire l’économie d’une réflexion éthique et politique pour orienter nos actions. Si l’on admet que les différentes approches de la transition contiennent des présupposés normatifs, alors il est nécessaire de les mettre à jour par un ensemble de questionnements de façon à améliorer l’efficacité de nos actions.

Questionner les approches de la transition pour améliorer l’efficacité
des modes d’action

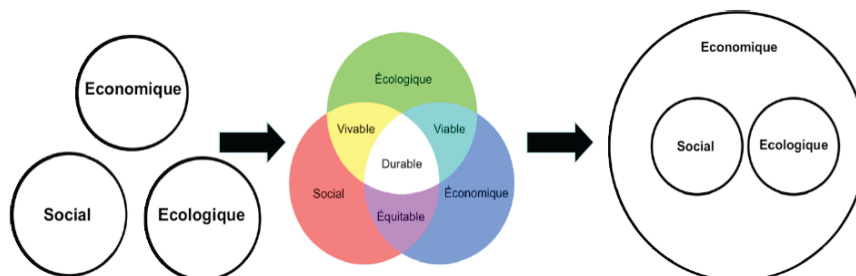
Que signifie mener une action de transition efficace ? Il nous semble que c’est la première question à se poser pour définir l’approche de la transition qui va le mieux nous correspondre. Certaines approches de la transition sont basées sur une conception économiciste de l’efficacité, qui cherche à relier et optimiser les moyens engagés avec les résultats obtenus. Ces approches conservent une proximité avec la recherche d’efficacité propre à la logique marchande et valorisent souvent monétairement les actions - à partir des coûts évités notamment. Cependant ce n’est pas la seule conception de l’efficacité mobilisée par les approches de la transition. Elinor Ostrom (2010) nous propose ainsi une approche politiste de l’efficacité. En effet, pour elle, le degré de performance d’une organisation sociale ou d’une action collective ne s’évalue pas uniquement à l’aune des critères de l’efficacité marchande de court terme, mais incorporent une vision dynamique sur le long terme (Labrousse, 2015). L’efficacité se manifeste ainsi par la capacité d’une organisation à favoriser la résilience et l’apprentissage adaptatif en situation d’incertitude dans une appréhension complexe du monde (Antona et Bousquet, 2017). Pour Amartya Sen (2009), le jugement porté sur l’efficacité ne doit pas se limiter aux résultats finaux obtenus, mais doit englober aussi le chemin pour y parvenir (les résultats globaux). En suivant Ostrom et Sen, l’efficacité des actions de transition peut donc aussi être appréhendée par la cohérence entre les actions entreprises et les valeurs ou finalités motivant l’action.

En se questionnant sur les motivations de l’agir individuel et collectif, nous ouvrons un deuxième champ de questionnement concernant l’ontologie des approches de la transition. Quelle conception de l’être humain véhiculent-elles ? Celle d’un individu isolé et calculateur, uniquement motivé par ce qui peut maximiser son bien-être et dont il s’agit de modifier les comportements

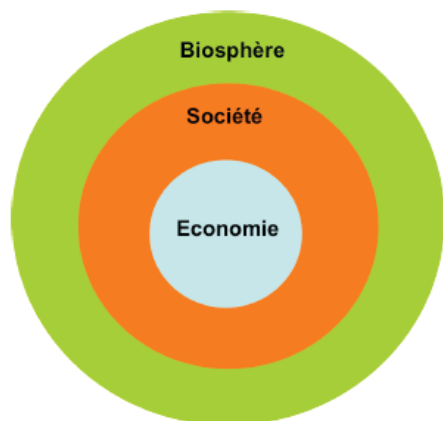
vers une durabilité en modifiant les éléments de son calcul coût/avantage? Celle d'un individu-citoyen dont on attend qu'il soit capable de s'extraire de sa condition pour adapter ses comportements à l'intérêt général et dont on blâme l'apathie et le désintéressement de la chose publique quand ses comportements ne sont pas conformes aux écogestes attendus ? Ou bien celle d'un individu associé (Léon Bourgeois) dont l'agir est motivé par la dette sociale qui le lie aux générations passées et futures ? Ou encore, celle d'un agent capable d'agir, acteur responsable de ses choix et dont les motivations multiples et complexes incluent l'engagement (A Sen, 2009) ? Certaines approches du développement durable, s'appuient enfin sur une conception de l'être humain comme étant une personne (Ballet *et al.*, 2004) c'est-à-dire d'un acteur responsable de ses choix à la fois de *manière ex post* mais aussi *ex ante* ; un agent capable d'intégrer *a priori* dans ses choix et ses actions un sentiment de responsabilité vis-à-vis des altérités (y compris non humaines) présentes et futures. Un autre questionnement pointe alors, celui de la place accordée aux non-humains dans les différentes approches de la transition. Sont-ils ou non considérés comme des actants, comme nous le propose notamment Bruno Latour (2017)?

De la conception de l'être humain adoptée par les approches de la transition découle également leur positionnement vis-à-vis de l'économie. S'agit-il pour nous d'inclure des préoccupations environnementales et sociales dans le fonctionnement économique actuel ? Ou bien cherchons-nous à réencastrer l'économie et ses modes de fonctionnement dans les préoccupations sociales et environnementales ? L'approche qui a dominé ces trente dernières années repose sur une représentation du monde comme composé de trois sphères séparées et potentiellement antinomiques (l'économique, le social et l'écologique) que le développement durable vient réconcilier en trouvant des compromis (*trade-off*). Cette représentation est compatible avec l'économicisme dominant et finit par réduire le développement durable à la recherche de compromis permettant de prendre en compte le social et l'écologique à l'intérieur de la sphère économique, qui reste dominante. C'est ce que traduit le glissement sémantique du vocable de *développement durable* à celui de *croissance verte* au cours des années 2010 par exemple. Nous reprenons ci-dessous la représentation graphique qu'en donne J. Pelenc (2014) dans sa thèse (p.14) :

Graphique No. 1



Graphique No. 2



Source: J. Pelenc, 2014, p.16

A l'autre extrémité, on trouve une représentation du monde où l'économie est encadrée dans le social, lui-même encadré dans la biosphère. Le développement durable est alors un projet politique visant à faire reconnaître cette représentation du monde et à transformer les comportements, institutions et modes de régulation pour que l'économie reprenne sa « juste » place au service des autres dimensions, qui le dépassent. Nous avons alors une approche substantive de la transition reprenant des éléments de la pensée de Karl Polanyi.

Enfin, l'action individuelle et collective pour la transition doit - pour être efficace - questionner la dimension éthique et politique des différentes approches du développement durable. En effet, agir pour la transition renvoie au questionnement éthique du « comment doit-on vivre ? » et au questionnement politique du « comment porter un jugement sur ce qui est fait collectivement ? » déjà proposés par Aristote (Fontaine, 2019). L'agir pour

la transition a donc à voir avec la question du juste. La place accordée à la recherche de la justice sociale à côté ou en complément de celle de l'efficacité économique et de la protection de l'environnement est ainsi un point important de différenciation des approches de la transition. Elle nous amène à réfléchir à la conception de la justice sociale et environnementale que nous souhaitons promouvoir dans nos actions de transition, et elle nous ramène à la question ontologique de la conception de la responsabilité.

A l'aide de ces questionnements, nous pouvons caractériser l'approche de la transition que nous souhaitons voir advenir par nos actions. Considérant avec A. Diemer (2012) que le développement durable doit être appréhendé comme un paradigme normatif décrivant une représentation souhaitable du monde dans sa complexité, il s'agit donc de se définir un type-idéal d'approche du développement durable qui va motiver et guider nos manières de penser et d'agir.

L'approche par les capacités du développement durable

Si le concept de développement durable dans sa version « faible », dépolitisée et réformatrice¹ est aujourd'hui très controversé et en perte de crédibilité, pour J. Theys (2014) l'objet du développement durable est lui « indépassable² » et nous devons donc réinventer ce concept dans une forme forte et transformatrice. L'efficacité recherchée sera donc ici appréhendée au regard du potentiel transformatif des approches de la transition.

Nous cherchons donc une approche qui transforme les représentations, qui s'oppose au processus aujourd'hui dominant de désencastrement de l'économie vis-à-vis du social, et dont l'ontologie reconnaît aux êtres humains une capacité d'action raisonnée susceptible de modifier le contexte institutionnel dans lequel ils agissent. Cette approche pour être radicale, devra également intégrer une conception renouvelée de la justice sociale, capable de prendre en compte les enjeux de justice environnementale comme ceux liés à la reconnaissance (N. Fraser, 2004).

Nous trouvons chez Amartya Sen des éléments permettant de concevoir ce type-idéal d'approche du développement durable. En effet, le concept d'agent et la notion « d'agencéité » permettent à Sen de dépasser le concept d'individu, cher aux économistes néoclassiques, pour considérer

1 Mais c'est cette vision « faible » du développement durable qui est largement dominante aujourd'hui.

2 « Indépassable » : nous précisons que c'est l'objet du développement durable qui est indépassable pas forcément la notion. Theys nous rappelle ainsi que le système d'enjeux environnementaux, sociaux, économiques, culturels et politiques que nous devons aujourd'hui affronter est « indépassable », que nous ne pouvons plus faire comme s'il n'existait pas. Le terme indépassable renvoie aussi à l'horizon temporel du concept de développement durable.

l'être humain comme ayant une capacité d'action orientée par une finalité choisie de manière réfléchie. Tout au long de son œuvre, Sen questionne les fondements éthiques des théories pour identifier celles pouvant se décliner en politiques économiques impactant effectivement la vie des gens en termes d'inégalités et d'injustices flagrantes. Le concept de capacités, renforcé par ses réflexions sur les libertés individuelles est ainsi progressivement forgé par Sen comme une proposition d'élargissement de la base informationnelle permettant de faire des choix collectifs, répondant à la fois aux exigences de bien-être et de justice sociale.

La notion de capacités repose sur la combinaison de deux distinctions centrales dans l'ontologie de Sen : la distinction entre les composantes « être » (*beings*) et « faire » (*doings*) de la vie humaine ; et la distinction entre les opportunités de choix existantes et les accomplissements effectivement choisis et réalisés par les individus. Les capacités d'un individu sont ainsi un espace de choix avec un aspect accomplissement « à travers l'ensemble des fonctionnements (réalisations/accomplissements) retraçant ce qu'une personne est capable de « faire » ou « être » à un moment donné, et d'autre part, un aspect de liberté potentielle à travers ce qu'elle pourrait « faire » et « être » dans un autre contexte » (Pelenc, 2014, p. 456). Sen s'appuie alors sur le concept de capacité pour remettre en cause les approches économiques du développement basées sur la croissance et sur l'augmentation des revenus par habitants, mais également celle de Rawls basée sur les biens premiers. C'est ainsi que Sen en arrive à redéfinir le « développement comme liberté » en 1999 en proposant que les capacités servent de base informationnelle aux politiques de développement.

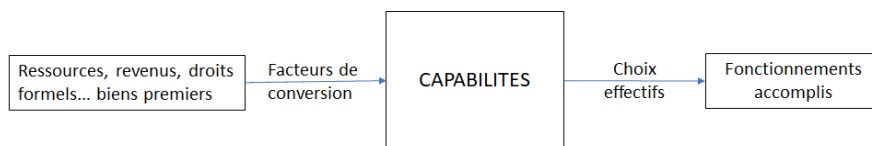
La liberté devient ainsi pour Sen à la fois la finalité et le moyen du développement.

Tout le cheminement intellectuel de Sen reposant sur la recherche de la conciliation entre efficacité et justice sociale par la réintroduction de l'éthique en économie, il n'est pas surprenant qu'il se soit intéressé au développement durable à partir d'un élargissement de sa réflexion théorique sur le développement humain. Amartya Sen formule ainsi sa définition du développement durable comme étant « Le maintien, et si possible l'extension, des libertés et capacités concrètes dont jouissent les gens aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures d'avoir une liberté semblable ou supérieure » (Sen, 2009, p.307 et Sen, 2013, p.11). Il nous propose ainsi une approche par les capacités du développement durable qui réencastre l'économie dans le social par le biais de questionnements éthiques (Fontaine, 2019).

Alors que la plupart des approches se focalisent sur les ressources qu'il s'agit de protéger ou d'accroître pour un développement durable, l'approche par les capacités met l'accent sur l'espace effectif de possibilités de choix et d'action que l'accès à ces ressources donne aux agents. Sen insiste ainsi sur « la

diversité des façons dont les hommes convertissent les biens premiers en liberté de poursuivre leurs objectifs respectifs » pour nous montrer qu'une égalité en termes de biens premiers peut s'accompagner de « niveaux de liberté très différents » (1999, p.62). Sen évoque alors divers types de contingences, qu'il nomme « facteurs de conversion », qui provoquent des différences entre les individus dans la conversion des ressources, droits et biens premiers en modes de vie réellement accessibles (Sen, 2009) : ces contingences proviennent de caractéristiques personnelles (âge, sexe, vulnérabilité aux maladies, invalidité temporaire ou permanente...) mais aussi de facteurs environnementaux (diversité des environnements physiques) et institutionnels (diversité des institutions sociales et politiques) et enfin de « différences de perspectives relationnelles » ou de modes de comportements pour l'accomplissement des mêmes fonctionnements (par exemple, la diversité des biens premiers nécessaires pour prendre part réellement à la vie de la communauté) – (Sen, 2009, p. 311-314). En nous inspirant de la représentation donnée par Bonvin et Farvaque (2007), nous proposons le schéma suivant pour illustrer le lien entre ressources, biens premiers, facteurs de conversion, capacités et fonctionnements effectivement accomplis :

Diagramme No. 1



Sen propose une approche de la soutenabilité qui concilie l'ensemble des principes du développement durable (Ballet, Bazin et Pelenc, 2015) : L'approche par les capacités contient en effet les principes éthiques de responsabilité et de solidarités intragénérationnelles (notamment par le jeu des obligations imparfaites) qui peuvent être étendus, sans difficulté logique, au niveau intergénérationnel. Elle donne une place centrale à la participation des personnes concernées au débat public, mais insiste aussi sur l'importance de l'impartialité ouverte pour éviter le localisme (Sen parle de localisme des valeurs) et pour permettre le va-et-vient entre l'échelle locale et globale. Enfin, elle tient compte de la diversité culturelle et institutionnelle en proposant une approche comparatiste et située de la justice sociale, et des processus de choix social respectant cette diversité. Ce faisant, cette approche permet de donner pleinement sa place à la question de la soutenabilité sociale dans les politiques de développement durable.

Selon J. Pelenc (2014), « l'approche par les capacités permet de reconceptualiser non seulement l'évaluation du bien-être mais aussi les enjeux

de la justice sociale dans la perspective du DD³ », ; cependant les débats scientifiques autour de la pertinence de l'approche par les capacités pour analyser le développement durable relèvent trois « d'incomplétudes » (J-L. Dubois, 2013) : une conception encore trop limitée de la responsabilité au regard des enjeux du développement durable, une prise en compte insuffisante du niveau collectif et une place réductrice voire « économiciste » accordée à la nature.

*Le développement socialement soutenable comme type-idéal
d'approche radicale et transformative de la transition*

Depuis le milieu des années 2000 de nombreux textes proposés par Jean-Luc Dubois, Elena Lasida, Jérôme Ballet, François-Régis Mahieu, Damien Bazin et Jérôme Pelenc fondent le concept de développement socialement soutenable à partir du cadre conceptuel de l'approche par les capacités enrichie par les discussions sur ses incomplétudes. Le point de départ de la réflexion de ces auteurs est le constat de la faible considération portée à la question de la durabilité sociale, contrairement à la durabilité environnementale et économique (Ballet et al., 2004). Pour eux, l'approche par les capacités est celle qui répond le mieux à cet enjeu d'une réflexion sur la durabilité en ne limitant pas l'analyse aux capacités prises séparément, mais en s'intéressant à la structure des capacités des personnes ou des groupes. En faisant le parallèle avec la notion de capital critique mobilisée par l'approche forte du développement durable dans sa dimension environnementale, il s'agit de poser la question de la substituabilité et de la complémentarité des capacités, de la manière dont elles font système ; et de prendre en compte le caractère potentiellement irréversible de la destruction des capacités (comme lors d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) puisque certaines capacités ne sont pas substituables et mettent un temps très long à se (re) constituer. Dès lors, la réflexion s'ouvre sur la nécessité, pour toutes les organisations dont les activités ou les politiques (notamment publiques) peuvent potentiellement affecter les capacités et la structure des capacités des personnes ou des groupes (en modifiant leur contexte par exemple), d'intégrer une éthique de la responsabilité et un principe de précaution sociale. Le développement sera socialement durable si, en plus d'avoir une finalité de développement équitable des capacités, les organisations (dont les pouvoirs publics) s'obligent à tenir compte de la substituabilité et des seuils critiques concernant les capacités des individus et des groupes, ainsi que du temps long parfois nécessaire à la reconstitution d'une capacité perdue.

C'est dans le cadre de cette réflexion sur la recherche d'un mode de développement socialement soutenable que les économistes s'appuyant sur une philosophie personnaliste vont soulever l'incomplétude de l'approche

3 DD : Développement durable

par les capabilités du développement durable proposée par Sen concernant la prise en compte d'une responsabilité *ex ante* ou prospective. Bien que le lien établi par Sen entre libertés et responsabilité individuelle s'écarte résolument de l'approche de la responsabilité largement dominante aujourd'hui et qui correspond selon Emilie Hache (2007) à une technique de gouvernementalité néolibérale⁴ largement reprise par les approches de la transition, il reste centré sur la responsabilité découlant de l'agencéité des agents. Or une approche résolument transformative du développement durable suppose une ontologie considérant l'être humain en tant que sujet, capable de s'imputer une responsabilité *ex ante*. Ces auteurs proposent d'élargir l'approche par les capabilités en prenant en compte l'être humain en tant que personne ayant une capacité à limiter sa liberté d'action *ex-ante* tant vis-à-vis d'autrui que vis-à-vis de la sphère du non-humain - autrement dit une responsabilité *ex-ante* ou prospective.

C'est ce type de responsabilité qu'évoquent H. Jonas (1979) pour la responsabilité vis-à-vis de la nature, E. Levinas (1982) pour la responsabilité vis-à-vis d'autrui et P. Ricoeur (2004) dans sa conception de la personne comme un homme capable (Dubois et Mahieu, 2009 et Dubois 2013).

Le développement durable, dans une approche en termes de soutenabilité forte, exigerait alors que cette capacité d'autocontrainte s'inscrive « dans l'ensemble des capabilités que le développement humain cherche à accroître sur base équitable » (Dubois et Mahieu 2009, 254). Leur proposition est ainsi d'introduire « une capacité de responsabilité » dans l'approche du développement durable proposée par Sen.

Le « développement socialement soutenable ou durable » est également un type-idéal d'approche radicale et transformative de la transition par le fait qu'il considère que la qualité de la société dépend de la nature et de l'intensité des interactions sociales, au sens de « tous les liens sociaux que les gens forment entre eux qui permettent la réciprocité, le partenariat, la solidarité, la cohésion sociale et la confiance » (Dubois et Lasida 2010, 50). Le développement socialement soutenable consiste ainsi à faire en sorte que les institutions, les organisations, les politiques de développement favorisent ces interactions sociales en plus de développer une responsabilité prospective vis-à-vis des capabilités. Cela induit pour ces auteurs l'absolue nécessité que toutes les politiques publiques fassent l'objet d'une co-construction avec les populations concernées, et nous ajoutons que cela doit se faire par le biais de débats ouverts mobilisant la figure du spectateur impartial pour éviter le localisme des valeurs (Sen, 2009).

4 Cette approche dominante vise, selon E. Hache, à réorganiser la gouvernementalité en transférant les responsabilités auparavant gérées collectivement par l'état providence, aux individus et institutions privées (appel à la Responsabilité Sociale des Organisations -RSO- par exemple) tout en rendant désirable cette individualisation de la responsabilité par une version libérale de la notion d'empowerment (Bacqué et Biewener, 2013) où la prise en charge de soi-même devient un idéal libérateur (A. Supiot).

Cette approche du développement durable demandant la prise en compte des interactions sociales renvoie à la dernière incomplétude soulevée par ces auteurs concernant le cadre théorique proposé par Sen, à savoir l'absence de prise en compte du niveau collectif. Elle insiste aussi sur la prise en compte des aspirations sociales des personnes ou des groupes de personnes, et pas uniquement de leurs besoins, en s'appuyant sur l'importance donnée par Sen à ce que les personnes considèrent comme valant la peine d'être vécu.

A partir de l'ensemble des questionnements ontologiques, éthiques et politiques que nous avons posé, nous sommes en mesure de différencier les approches de la transition, et ainsi de répondre à la première question nous permettant d'agir efficacement pour la transition : A quelles approches du développement durable, de la transition écologique, des transformations sociétales souhaitons-nous réellement participer par nos actions ?

Illustrant cette démarche de questionnement, nous avons montré en quoi la notion de développement socialement soutenable élaborée par l'élargissement de l'approche par les capacités proposée par A. Sen, nous paraît être un type-idéal d'approche radicale et transformative de la transition. En considérant que ce type idéal constitue l'approche du développement durable, de la transition écologique, des transformations sociétales que nous souhaitons voir advenir par nos actions, la question suivante est alors : comment l'opérationnaliser.

II – Vers une opérationnalisation d'un développement socialement soutenable : d'autres questions à se poser ?

Poursuivant notre enquête sur comment agir efficacement pour la transition, nous nous confrontons maintenant au problème de l'opérationnalisation. Dans un premier temps cela nous renvoie à la question de ce que signifie opérationnaliser une approche de la transition et en particulier celle par les capacités.

Opérationnaliser l'approche par les capacités du développement durable?

Pour Jean-Michel Bonvin et Nicolas Farvaque (2007), il s'agit de « rendre opératoire le cadre théorique de Sen » c'est-à-dire de définir « ses possibilités d'application théoriques et empiriques à des réalités socio-économiques ». Le fait que la science économique dominante et sa « frénésie du chiffre » (Jany-Catrice, 2012) nous amènent à considérer que le seul sens du terme « opérationnaliser » soit « mesurer » ou « évaluer quantitativement » ne signifie pas que nous devons, dans le cadre de notre enquête pour agir efficacement pour la transition, adopter cette approche de l'opérationnalisation. Bonvin et Farvaque (2007) rappellent ainsi qu'il y a plusieurs façons pour

une idée comme celle des capacités d'être effective ou « opérationnelle » : « Le fait d'amener les personnes à penser différemment certaines questions économiques et sociales constitue déjà une forme d'opérationnalisation puissante » (p.16). Nous pouvons donc considérer que l'approche par les capacités est un aiguillon de réflexion (Gilardone, 2018).

La question de l'opérationnalisation du cadre conceptuel de l'approche par les capacités du développement durable ne se limite ainsi pas uniquement à savoir s'il est possible de mener des études quantitatives appliquant l'approche par les capacités sur différentes réalités socio-économiques (Lessmann, 2012). Il s'agit avant tout de nous questionner sur ce que l'approche par les capacités peut apporter à l'analyse, mais aussi à la mise en œuvre effective de ces réalités. Tous les concepts théoriques n'ont donc pas nécessité à être traduits sous forme de données quantitatives pour être rendus utiles aux réalités. La réduction de certains concepts à une batterie d'indicateurs chiffrés sensés les incarner peut même les vider de leur capacité opératoire, puisqu'ils sont faits pour générer le débat ou questionner les manières habituelles de penser.

Sen, qui nous met en garde contre les implications négatives de « la peur du non-commensurable » véhiculée par la science économique néolibérale sur notre capacité à réaliser une évaluation juste et efficace et qui nous invite à faire appel à plusieurs sciences sociales pour appréhender l'engagement en tant que motivation de l'agir économique, ne pourrait qu'être d'accord avec cette idée que l'opérationnalisation des concepts ne passe pas uniquement par des chiffres.

Nous pouvons donc considérer que caractériser ce que signifierait un mode de développement socialement soutenable au regard de la réalité socio-économique que sont les initiatives de transition constitue déjà une forme d'opérationnalisation du cadre conceptuel que constitue pour nous l'approche par les capacités, élargie avec les notions de responsabilité *ex ante* et d'agencéité collective.

Dès lors, dans le respect du projet de Sen, nous pouvons considérer que rechercher à opérationnaliser l'approche par les capacités du développement durable signifie :

- dans une logique de science positive et donc d'étude des faits tels qu'ils sont : de pouvoir analyser les initiatives de la transition au regard de leur positionnement par rapport à ce type-idéal du développement socialement soutenable,
- dans une logique de science normative et donc d'étude des faits tels qu'ils devraient être : de disposer d'outils méthodologiques permettant de faciliter voire d'accompagner les initiatives de la transition pour qu'elles contribuent effectivement à un mode de développement conforme à ce type-idéal. En suivant ce que nous proposent Bonvin et Farvaque (2007), nous pourrions dire que ce mode d'opérationnalisation du cadre

conceptuel proposé par Sen est « rhétorique ».

Cependant la question suivante qui se pose alors à nous est celle de l'« atterrissage » de cette opérationnalisation rhétorique dans une forme d'action collective effective. L'accent mis sur la liberté et l'*agencéité* dans l'approche du développement durable a pour Sen des implications pratiques qui nous guident dans la recherche des voies de cet atterrissage.

Sen (2013) fustige l'explication économique traditionnelle qui consiste à considérer qu'un individu prendra soin des ressources communes (notamment naturelles) s'il peut exclure les autres de leur accès par des droits de propriété, explication qui conduit de nombreuses approches du développement durable à préconiser la création de nouveaux droits de propriété ouvrant la possible marchandisation. Or Sen souligne qu'une personne peut avoir de bonnes raisons de protéger une ressource si cette personne dispose d'un pouvoir sur son utilisation, et que cela ne nécessite pas forcément un droit de propriété exclusif tel qu'on l'entend généralement. Il attire également l'attention sur les risques que ce type de politiques de développement font courir au « sens du partage », à l'identité sociale des individus, au sentiment d'accord social autour de la ressource partagée et finalement sur le risque d'accroissement des inégalités qu'elles génèrent. Ces réflexions étant similaires à celles développées par Elinor Ostrom dans son analyse des communs, nous suivons cette proposition de Sen, en proposant une voie d'opérationnalisation appuyée sur le mode d'agir des communs.

Les communs : une voie pour opérationnaliser l'approche par les capacités du développement durable

L'analyse des communs est aujourd'hui la partie la plus médiatisée des travaux d'Elinor Ostrom mais ces travaux s'inscrivent dans un questionnement théorique et pragmatique plus large qui est celui de la recherche de l'efficacité dans la gestion des situations de dilemme social complexes et multi-niveaux. Par ce questionnement, Ostrom a contribué à mettre en évidence la diversité institutionnelle des organisations gérant efficacement à l'échelle locale ce type de situations. Elle fait porter son analyse à la fois sur la dynamique d'émergence de ces institutions au cours d'actions collectives autour de ressources, sur les facteurs concourant à leur pérennité dans le temps et sur leurs dynamiques d'évolutions. Au cœur des réflexions d'Ostrom se trouvent ainsi la question de la coopération et des facteurs la favorisant et ce, dans un cadre d'analyse multi-niveaux permettant d'appréhender les questions liées aux systèmes socio-écologiques. Faisant écho à une représentation des activités économiques comme encadrées dans la sphère sociale, elle-même encadrée dans la biosphère, les travaux d'Elinor Ostrom semblent ainsi particulièrement pertinents pour nous apporter des éléments

d'opérationnalisation des approches de développement durable.

Ostrom fait partie des théoriciens qui, comme Sen, refusent de considérer qu'il existe une *One Best Way* qu'il s'agirait de définir puis d'étendre à toutes les formes d'organisations. Refusant le dogme qui conduit à considérer que « les individus qui partagent un bien commun sont inéluctablement pris dans un piège dont ils ne peuvent s'échapper » ou à « croire que des solutions institutionnelles optimales peuvent facilement être élaborées et imposées à faible coût par des autorités externes », Ostrom souhaite « *apprendre sur l'expérience des individus confrontés à des situations réelles* » et considère que « *trouver les bonnes institutions est un processus difficile, chronophage et propice aux conflits* » (Ostrom 2010, 27-28). Cette reconnaissance et défense de la diversité institutionnelle est également un point commun avec les approches transformatives du développement durable, dont celle de Sen.

Dans la littérature sur les communs se rattachant explicitement aux travaux d'Ostrom, comme par exemple dans le *Dictionnaire des biens communs* de Cornu, Rochfeld et Orsi (2017), on trouve très souvent une définition des communs comme se caractérisant par trois critères additionnels : 1) la production et la gestion d'une ressource (considérée comme vulnérable) en accès partagé; 2) l'établissement de droits et d'obligations distribués (de propriété, d'usage..., etc.) qui régulent notamment l'accès à la ressource par les usagers ou commoneurs; 3) enfin, la gouvernance collective de la ressource qui inclut la résolution des conflits générés par la gestion de la ressource. Cette définition, qui tend à réifier le commun, s'appuie effectivement sur les travaux d'Ostrom ; cependant la ressource, la communauté et les règles ne définissent pas le commun mais constituent, pour elle, les trois catégories de variables externes qui permettent d'analyser une situation d'action complexe comme celles que rencontrent les acteurs de la transition. Ainsi ressources, communautés et règles sont donc davantage des axes de questionnements pour favoriser l'action collective et l'agir commun que des éléments de définition de ce qu'est un commun.

En ce sens, l'ensemble des éléments d'analyse de la diversité institutionnelle autour des communs proposés par E. Ostrom, à savoir:

- les 3 niveaux de définition des règles (opérationnel – des choix collectif et constitutionnel) ;
- les 5 droits composant le faisceau de droit de propriété ;
- les 8 principes de conception complétés par les 8 menaces pesant sur la durabilité des communs.

Peuvent constituer un guide de lecture et de questionnement pragmatique des initiatives de transition qui vient utilement compléter le cadre d'analyse théorique de l'approche par les capacités . Et ce d'autant plus que l'analyse institutionnelle d'Ostrom s'est encore élargie sur la fin de sa vie pour adresser les systèmes socio-écologiques, et donc les enjeux multi-

échelles du développement durable. Nous retenons également de l'analyse des communs proposée par Elinor Ostrom au travers du cadre de l'Institutionnal Analysis Development qu'elle permet d'élargir le regard au-delà des biens économiques pour prendre en compte l'ensemble des ressources - y compris les ressources immatérielles, intangibles ou symboliques non marchandisées.

Cependant si les analyses proposées par Ostrom constituent une base de questionnements pragmatiques pour organiser un agir commun pour la transition, elles ne prennent pas suffisamment en compte la question de la justice sociale et n'interrogent pas les processus émancipateurs des communs qui constituent des dimensions importantes dans une approche transformative du développement durable. La grande diversité des manières de faire commun mises en évidence par les théories du commoning (Bollier, 2014) et leur confrontation avec la question de l'accessibilité pour toutes et tous, de la justice sociale et de l'émancipation nous conduisent alors à approcher les communs comme l'agir d'un collectif - plus ou moins ouvert aux altérités – organisant, sur le temps long, son accès à des ressources à la fois encadrées dans les rapports sociaux, enchâssées par leurs dimensions matérielles et immatérielles et pouvant s'emboîter pour former un système. Les communs sont ainsi avant tout des dynamiques collectives instituant des règles autour de systèmes de ressources pour lesquels les membres du groupe ressentent un fort concernement. Certaines initiatives de transition peuvent alors être approchées comme des communs : celles dont l'agir commun est motivé par un concernement provenant du fait que ces systèmes de ressources assument des fonctions environnementales mais aussi sociales (Rodota, 2016), (y compris de subsistance), contribuent à l'organisation des solidarités de proximité (Garnier et Zimmerman, 2018) et à la réalisation effective des droits humains fondamentaux (Fattori, 2015).

L'agir commun généré par ce concernement, dans la diversité de ses formes et modalités, opérationnalise alors la dimension transformative de ces initiatives.

De la même manière que nous avons caractérisé un type-idéal d'approche radicale et transformative de la transition, nous pouvons donc caractériser un type-idéal d'actions collectives instituant capables de rendre opérationnelle cette approche idéale de la transition. Nous envisagerons alors les communs de capacités comme le produit de cette opérationnalisation du développement socialement soutenable, dans une dynamique collective, suivant le processus organisationnel et institutionnel d'un commun.

L'approche par les capacités du développement durable dessine un projet politique appelant à développer équitablement les libertés et capacités individuelles et collectives. L'opérationnalisation rhétorique de cette approche dans le cadre des communs nous invite donc à faire de l'aspiration au développement équitable des capacités le principe politique du commun pour donner une dimension politique à cet agir commun (en référence à

Dardot et Laval (2014). Faire de l'aspiration au développement équitable des capacités le principe politique du commun signifie alors que l'équité doit être la toile de fond qui guide la co-action - donc l'agir commun et ses règles - mais aussi la co-décision - avec la gouvernance et les processus de choix social qui en découlent -, et qui génère une co-obligation, source d'une responsabilité ex ante.

La recherche de l'équité doit aussi se traduire dans des règles d'accessibilité : le commun doit être pensé et conçu comme ouvert ; dans des règles de répartition des droits et des obligations des commoneurs : la fonction redistributive du commun et le type de solidarité recherché et mis en œuvre par l'agir commun doit être réfléchi et discuté. Cette fonction redistributive suppose ainsi que les commoneurs se dotent de règles de fonctionnement leur permettant de porter une attention particulière aux plus démunis et aux plus vulnérables vis-à-vis de ces ressources. Cette fonction redistributive du commun est alors essentielle car elle garantit son potentiel émancipateur pour chaque individu à condition de s'accompagner de règles de gouvernance ne venant pas contredire ce potentiel.

Les règles de gouvernance des communs doivent donc être émancipatrices et démocratiques en assurant la possibilité d'un débat public ouvert permettant au collectif de faire des choix raisonnables - le choix raisonnable étant pour Sen celui qui résiste au débat public ouvert alors qu'un choix rationnel résiste « uniquement » au raisonnement critique individuel.

De plus, pour qu'un mécanisme redistributif soit réellement émancipateur, il faut qu'il soit basé sur l'expression d'une solidarité démocratique fondée sur la reconnaissance de l'autre comme différent mais égal en dignité. En effet, si l'agir commun motivé par une solidarité démocratique est émancipateur, il n'en est pas de même lorsque l'agir commun repose sur une solidarité philanthropique ⁵.

Nous concluons ainsi à la nécessité d'introduire une réflexion sur les formes de responsabilité au sein même des pratiques instituant le commun. Mais dans le cadre d'une réflexion sur un mode de développement durable, nous devons aussi questionner la responsabilité vis-à-vis de la nature.

Les analyses tant d'Ostrom que de Sen restent dans le cadre ontologique naturaliste qui sépare les humains des non-humains, faisant du non-humain une ressource exploitable ; alors que si nous suivons les propositions de Maurel (2019) sur les communs - mais aussi de Flipo (2005) concernant la réflexion de Sen, nous devons également inclure les non-humains dans le collectif du commun (plutôt que de parler de communauté) et dans le faisceau des liens réciproques définissant un système socio-écologique.

5 en référence aux travaux de l'Institut Godin - <https://institutgodin-ressources.com/wp-content/uploads/2018/05/Les-capteurs-de-communs-de-capabilit%C3%A9s.pdf>

Conclusion

La question à laquelle nous souhaitons apporter des éléments de réponse est celle qui tenaille toutes les personnes engagées dans des initiatives de transition (Besançon et *al.*, 2020) : comment agir efficacement ?

Nous considérons que face à l'urgence aujourd'hui ressentie, celles et ceux qui veulent agir efficacement sont en fait confrontés à deux axes de questionnements que nous avons tour-à-tour exploré dans les deux parties de cette contribution.

Le premier axe de questionnements renvoie à la pluralité des approches de la transition et au fait que ces approches n'ont pas toutes le même degré de radicalité et de visée transformative vis-à-vis du mode de fonctionnement socio-économique actuel. Il s'agit ici pour celles et ceux qui veulent agir efficacement de se questionner sur le sens qu'ils/elles donnent à l'efficacité et sur les conceptions ontologiques, éthiques et politiques qui sous-tendent leurs actions. L'ensemble de ces questionnements permettent en effet aux acteurs de différencier les approches de la transition et de choisir celle qu'ils souhaitent faire advenir par leurs actions. Procédant ainsi, nous avons défini un type-idéal d'approche radicale et transformative de la transition qui correspond à nos aspirations : le développement socialement soutenable.

Le deuxième axe de questionnements concerne l'opérationnalisation de l'approche du développement durable, de la transition écologique, des transformations sociétales que nous souhaitons voir advenir par nos actions. Ici encore, considérant que l'efficacité de l'action découle de la capacité individuelle et collective à questionner l'action elle-même tout au long de son processus de réalisation, nous avons proposé de nous appuyer sur l'ensemble des questionnements que soulèvent le mode d'agir des communs pour dessiner le type-idéal d'action collective permettant de faire advenir ce développement socialement soutenable.

A la fois type-idéal guidant l'agir commun et action collective instituante susceptible de faire advenir ce type-idéal, les communs de capacités supposent et reposent sur un panel de questionnements qui permettent aux dynamiques collectives d'acteurs de mettre en œuvre efficacement une approche radicale et transformative de la transition. Ce guide de questionnement permet de repérer des faisceaux d'éléments observables, que nous dénommons capteurs⁵ qui, quand ils sont co-présents dans une action collective instituante, nous permettent de rapprocher cette action collective du concept de commun de capacités. En miroir, ce guide de questionnement peut servir à accompagner

la construction intentionnelle d'une action collective en tant que commun de capacités en guidant les acteurs pour que leur agir commun rassemble tout ou partie de ce faisceau d'éléments.

Bibliographie

- Antona, Martine et Bousquet François. 2017. *Une troisième voie entre l'état et le marché. Echanges avec Elinor Ostrom*. Ouvrage collectif coordonné par ANTONA Martine et Bousquet François, éditions Quae, 143p.
- Ballet, Jérôme et al. 2015. "Justice environnementale et approche par les capacités." *Revue de Philosophie Économique* 2015/1 (Vol. 16), p. 13-39.
- Ballet, Jérôme et al. 2004. "A la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base." *Développement Durable et Territoires*. [En ligne], dossier 3/2004, mis en ligne le 22 juin 2004, consulté le 17 septembre 2017.
- Besancon, Emmanuelle et al. 2020. *Vers une transition ordinaire. Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail Autonome*. Coopération, Innovations Sociales pour la Transition Ecologique (TACITE). Hal-02570154.
- Bollier, David. 2014. *La renaissance des communs, pour une société de coopération et de partage*. Éditions Charles Léopold Mayer, Paris.
- Bonvin, Jean Michel et Nicolas Farvaque. 2007. "L'accès à l'emploi au prisme des capacités, enjeux théoriques et méthodologiques." *Formation Emploi*, 98 avril-juin.
- Cornu, Marie, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld. 2017. *Dictionnaire des biens communs*. Ed. PUF, Paris: 1234.
- Dardot, Pierre et Christian Laval. 2014. *Commun. Essai sur la révolution au XXIe siècle*. Ed La Découverte: 400.
- Diemer, Arnaud. 2012. *Développement durable, plutôt qu'écodéveloppement : le nouveau gadget idéologique de l'occident?, communication au colloque francophone*. «Les représentations Nord-Sud du développement durable», 19 et 20 décembre 2012. Université Blaise Pascal - IUFM Auvergne.
- Dubois, Jean-Luc et François-Régis Mahieu. 2009. "Sen, liberté et pratiques du développement." *Revue Tiers Monde* 2009/2 (n° 198); 245-261.
- Dubois, Jean-Luc et Elena Lasida. 2010. "A new style of development to deal with the current crisis : solidarity-based economy, collective capability and sustainable human development." *Revue de Philosophie Économique*. 2010/1 (vol. 11): 35-56.
- Dubois, Jean-Luc. 2013. *Capabilité et inégalité: de l'idée de justice à l'économie solidaire in M. Debruyne*. (Ed.) The capability approach, rapport du séminaire L'approche par les capacités : une réponse concrète aux inégalités? Alliances pour la lutte contre la pauvreté, MOC

- ACW, European Commission and EZA, Bruxelles.71-83.
- Fontaine, Geneviève. 2019. *Les communs de capacités : une analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Economique à partir du croisement des approches d'Ostrom et de Sen*. Economies et finances. Université Paris Est Marne la Vallée. Français. Tel-02422361.
- Flipo, Fabrice. 2005. "Pour une écologisation du concept de capacité d'Amartya Sen." *Natures Sciences et sociétés* 2005/1 (vol 13): 68-75.
- Ferraro, Fabrizio. et al. 2015. "Tackling Grand Challenges Pragmatically : Robust Action Revisited." *Organization Studies*, 2015, Vol. 36(3) 363– 390.
- Fraser Nancy . 2015. "Justice sociale, redistribution et reconnaissance." *Revue du MAUSS*, 2004/1, n°23, p.152-164.
- Garnier, Jacques et Jean-Benoît Zimmermann. 2018. "Proximités et solidarités : de l'Etat-Providence aux communs sociaux." *WP de L'École d'Économie d'Aix-Marseille*, n°7.
- Gilardone, Muriel. 2018. "Amartya Sen : un allié pour l'économie de la personne contre la métrique des capacités. Deux arguments pour une lecture non fonctionnelle de la liberté chez Sen." *Revue de Philosophie Economique*, vol. 19, n°1, novembre. 49-77.
- Hache, Émilie. 2007. "La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale?" *Raisons Politiques* 2007/4, n°28: 49-65.
- Labrousse, Agnès. 2015. "A methodological comparison of development analysis with Esther Duflo and Elinor Ostrom." *Journal of Institutional Economics* - Novembre; 1 - 27, publié en ligne le 30 octobre 2015.
- Latour, Bruno. 2017. *Où atterrir? Comment s'orienter en politique*. Édition La Découverte. 160.
- Lessmann, Ortrud. 2012. "Challenges in Applying the Capability Approach Empirically : An Overview of Existing Studies." *UFZ Discussions Papers*, GeNECA 1-a, january.
- Jany-catrice, Florence. 2012. "Quand mesurer devient maladif." *Revue Projet*, 331, (6) : 6-13.
- Maurel, Lionel. 2019. "A la recherche du Commun dans les marais salants de Guérande." *Blog de Scinfolex.com*, 13 août 2019.
- Ostrom, Elinor. 2010. *Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*. Éditions De Boeck, Bruxelles..
- Pelenc, Jérôme. 2014. *Développement humain responsable et aménagement du territoire. Réflexions à partir de deux réserves de biosphère périurbaines en France et au Chili*. Doctorat Environnement et Société. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.
- Ricoeur, Paul. 1990. *Ethique et morale*. Lectures 1, Autour du politique. Éditions du Seuil, Paris.
- Rodota, Stefano. 2016. "Vers les biens communs. Souveraineté et propriété au XXIe siècle." *Tracés. Revue de Sciences Humaines* [en ligne], hors-série «l'Italie des biens communs», 16/2016, mis en ligne le 01



JOURNAL ETHICS, ECONOMICS AND COMMON GOODS

N° 19 (2),
JULY- DECEMBER 2022.